

Liège, le 02 avril,

Madame la Commissaire d'arrondissement,
Monsieur le Bourgmestre,

Je vous remercie, au nom de Vert Ardent, pour vos courriers concernant le parc Astrid. Les mesures concernant les personnes présentant des symptômes du Covid-19 et celles testées positivement répondent à notre demande sur la mise en place d'un accueil spécifique et individuel des personnes (potentiellement) malades.

Le maintien du camp de tentes ne nous satisfait pas en terme de dignité humaine, ni en tant que réponse sanitaire. Comme nous le mentionnions dans notre précédent courrier, cette solution ne permet pas le respect des mesures sanitaires nécessaires. Ce week-end a été confirmé la présence d'une première personne contaminée sur le site, sans mesure de confinement des autres occupants. C'est un risque de propagation importante du virus, aussi bien pour les personnes sans abri, que pour les travailleurs et bénévoles. Or nous ne pouvons nous permettre une catastrophe sanitaire, ni pour les personnes présentes sur le site, ni pour les hôpitaux qui s'appêtent à connaître une saturation.

Nous revient également de la part de riverains l'envoi de personnes sans abris vers les camps pré-existant (Chartreuse, Coteaux, pré Banneux, Cointe). Nous ne comprenons pas l'intérêt. La prise en charge de ces camps repose sur des personnes bénévoles, auxquelles ne sont proposés ni matériel de protection ni assistance d'équipe psycho-médico-sociale. C'est une faille considérable de l'action publique, outre un risque sanitaire supplémentaire si nous nous basons sur l'existence de personnes contaminées parmi la population des sans abris.

Nous assistons également aux maraudes de certains travailleurs sociaux sans les protections nécessaires.

Nous mesurons bien la difficulté à composer des équipes professionnelles en nombre suffisant. Cependant, des questions restent sans réponse :

- Le parc Astrid a été présenté par le Président de la province, Monsieur Gillard, comme la collaboration de 6 communes. Quelles sont les implications effectives des communes, hormis Liège ?
- une réserve sociale a-t-elle mise sur pied, par la Province ?
- Monsieur le Bourgmestre a autorisé la Police à désinfecter ses locaux pour une équipe de nettoyage privée, afin d'assurer l'hygiène nécessaire. En est-il de même pour les sanitaires du camp Astrid ?
- Le matériel de protection est-il mis à disposition par les pouvoirs publics ?
- Nous apprenons par ailleurs que le repas de midi de ce jour a été supprimé. Pour quelles raisons ?

Enfin, n'ont pas trouvé de réponse dans vos courriers les propositions suivantes :

- l'ouverture des fontaines publiques
- une cellule d'accompagnement psychologique des équipes
- l'isolement des tentes par des planchers pour limiter le froid

Nous restons à votre disposition.

Merci de l'attention que vous porterez à ce courrier,

Caroline Saal,

Cheffe de groupe communal Vert Ardent, Liège